



Les Equi-games à Chateauneuf du faou

Le 10 avril 2016

L'association Tenner-Tan vous convie aux equi-games **le 10 avril aux écuries Ecurie d'Avel Vor, au lieu dit Kergastell (chez Romain et Délia)**. Les équi-games sont une nouvelle discipline équestre non reconnu par la FFE qui cherche à valoriser la relation

harmonieuse entre l'homme et son cheval, et non la performance sportive.

La discipline a été imaginée et créée par Anne-Sophie TREHOUR pour l'association TENNER TAN. L'objectif de cette discipline est de valoriser l'éducation du cheval, son mental, sa capacité d'adaptation face à une difficulté ... ainsi que la complicité et la relation qui règne entre le cavalier et son cheval, à travers la réalisation d'une série d'épreuves ludiques. Ces épreuves regroupent différents dispositifs inspirés du trail en equitation western, des qualifications loisirs, des equifeel et equifun ou encore du TREC.

Ces rencontres se veulent conviviales et ludiques

Déroulement :

- Accueil des cavaliers à partir de 9h **aux écuries Ecurie d'Avel Vor, au lieu dit Kergastell**
- Début des épreuves à 10h pour les équi-test puis à 14h30 pour les équi-challenges
- Nous demandons **une participation de 10 €** comprenant la participation aux equi-games et l'apéro.
- Le **nombre de chevaux est limité à 20** pour cette première édition, les adhérents à l'association tenner tan et à l'association des cavaliers du bout du monde sont prioritaires

Informations cavaliers :

- Les vaccinations (grippes) des équidés doivent être à jour dès lors qu'il y a rassemblement de chevaux
- Les chevaux qui tapent doivent être identifiés par un flot rouge
- Chaque cavalier est responsable de sa monture pendant toute la manifestation
- Le port de la bombe ou du casque est obligatoire
- Chaque cavalier doit apporter son matériel pour l'installation de paddocks individuels

.....

Bulletin d'inscription **(à nous retourner avant le 1^e avril)**

Nom :

Prénom :

Age :

Mail:

Téléphone :

Participera aux equi-games de Saint-Hernin le en tant que :

Equi-piéton

ou

cavalier

Nom du l'équidé :

Numéro sire :

Attestation d'assurance pour la pratique de l'équitation ou licence FFE : N°

Merci de nous retourner ce bulletin accompagné du règlement de 10 € à l'ordre de TENNER-TAN à l'adresse suivante pour valider votre participation:

Tréhour Anne-Sophie
58 route de Quelern
29570 Roscanvel